

Des militants ont occupé une centrale à béton de Lafarge

11 septembre 2020



Vendredi 11 septembre, des militants climatiques et des riverains ont occupé le site de Lafarge Mirabeau, sur les bords de Seine à Paris, « *encore aujourd'hui en pleine extension, symbole de la catastrophe écologique dont l'industrie de la construction et les pouvoirs publics sont responsables* », ont-ils indiqué dans un communiqué.

?Coucou [#Lafarge](#), nous revoilà !

Après avoir occupé une barge de Lafarge à Issy-les-moulineaux en février pour l'action [#FinDeChantiers](#), des rebelles de [#ExtinctionRebellion](#) bloquent aujourd'hui le site de Mirabeau pour dénoncer encore une fois les agissements du bétonnier

[1/6] pic.twitter.com/x7keZd1IgB

— Extinction Rebellion France ?? (@xrFrance) [September 11, 2020](#)

Située entre le pont Mirabeau et le parc André Citroën (15^e), la centrale à béton est présente depuis les années 1960, exploitée par la société Lafarge-Holcim. Elle est l'une des cinq centrales du groupe en petite couronne ; le cimentier souhaite l'agrandir, contre l'avis des riverains.

« Les rejets de substances polluantes par les cimentiers en bord de Seine est un problème systémique qui doit cesser »

Cette action est intervenue alors que le 1^{er} septembre dernier, [une vidéo dévoilait un déversement de béton dans la Seine en plein cœur de Paris, au quai de Bercy](#). Elle montrait que Lafarge déversait volontairement ses eaux usées, chargées de « *particules de ciment, de liquides de traitement et de microfibres de plastique* » dans le fleuve. « *Si les conséquences environnementales et sanitaires de cette pollution restent à évaluer, une chose est sûre : les rejets de substances polluantes par les cimentiers en bord de Seine est un problème systémique qui doit cesser*, ont dénoncé France nature environnement et ses antennes parisiennes et franciliennes. *Pour cela, les responsables doivent être condamnés* ». France Nature Environnement, FNE Ile de France et FNE Paris ont annoncé qu'elles portaient plainte, jeudi 10 septembre.

« *Lafarge n'est pas le premier à être pris en flagrant délit. Cette pollution lente et récurrente de la Seine par différents acteurs illustre, plus que jamais, la nécessité de contrôles et de sanctions efficaces. Nos associations continueront de se battre pour une application effective du [droit de l'environnement](#)* », a déclaré Maxime Colin, juriste de FNE Île-de-France, [dans un communiqué](#).

De leur côté, les militants qui occupaient le site de Lafarge Mirabeau ont demandé « *à ce que plus aucun régime de faveur ne soit accordé à ces grands groupes dans l'attribution des marchés publics comme il est de coutume dans notre pays. Et que ces entreprises soient jugées sans traitement de faveur pour leurs crimes contre l'environnement, contre l'humanité*

et contre notre avenir à toutes et tous ».

- **Source** : *Reporterre*
- **Photo** : Extinction Rebellion

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Des-militants-ont-occupe-une-centrale-a-beton-de-Lafarge>